

**Conférence annuelle de sécurité de l'ACTION FUTURE DE L'OSCE  
24 juin 2004**

**Marc Perrin de Brichambaut**

Je tiens en tout premier lieu à souligner avec quel plaisir je me trouve parmi vous pour aborder la question des **actions futures de l'OSCE face aux menaces du XXI<sup>e</sup> siècle**.

**I - Un contexte stratégique durablement crisogène**

*a) Caractère durable des risques et des menaces*

Les tables-rondes précédentes ont souligné la réalité des menaces auxquelles nous sommes désormais confrontés. Les facteurs d'instabilité conservent leur acuité ; les menaces apparaissent comme plus diffuses, multiformes et complexes. **L'insécurité est la norme et la sécurité l'exception.**

Les événements de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle puis ceux du 11 septembre ont accru le sentiment d'une confrontation de nos sociétés à de "nouvelles menaces". **Leurs racines sont pourtant anciennes**, parfois largement antérieures à la fin de la Guerre Froide. Ces menaces sont sans doute durables.

**Le décalage dans certaines régions à la périphérie de l'OSCE entre la croissance démographique et la distribution de richesses constituera un profond facteur de déséquilibre potentiellement porteur de crises.**

La violence pourra aussi être l'expression usuelle de réactions psychologiques déclenchées spontanément par le sentiment d'injustice, l'illégitimité et le ressentiment, mais aussi fondées sur la peur, la haine ou l'envie, voire le rejet d'un modèle de société. **Les fondamentaux mêmes des facteurs de crise, d'instabilité, de risques et de menaces sont ainsi appelés à perdurer dans un monde où l'information est devenue instantanée.**

*b) L'expression de la menace*

Même si le futur ne recèle qu'un nombre restreint de types d'évènements authentiquement nouveaux, **leur addition et leur synchronisation pourraient atteindre un degré jusqu'ici**

**inconnu ou ignoré.** Nous pourrions être touchés de manière transverse, dispersée et simultanée, symbolique et clandestine. Toute une palette d'opportunités, de leviers et de processus pourront être utilisés pour affecter notre liberté d'action, notre intégrité et notre identité en tant que nation libre attachée aux valeurs démocratiques.

Réduire la menace future à une suite d'actions homogènes, rationnelles et délibérées est sans doute imprudent car nous aurons à faire face à des menaces mettant à profit les opportunités que fourniront les nouvelles technologies.

Il ne s'agira plus de répondre à une menace identifiée aux frontières terrestres, maritimes ou aériennes mais d'anticiper, de prévenir, et si nécessaire de répondre à toute une gamme de risques et menaces non militaires, beaucoup plus diversifiés, diffusés et imprévisibles et exploitant les vulnérabilités nationales. Ainsi l'OSCE s'est penchée à juste titre sur la résurgence inacceptable de l'antisémitisme et sur la persistance de la propagande antisémite et raciste présente sur les nouveaux modes de communications comme l'internet. La conférence qui s'est tenue à Paris les 16 et 17 juin a permis de mieux connaître cette menace d'un type nouveau. Les groupes terroristes font également usage d'Internet et pensent être associés à des mouvements xénophobes et antisémites.

La menace future sera intrinsèquement difficile à identifier et à apprécier correctement avec exactitude. **La nature polymorphe de la menace future imposera par conséquent un effort de réflexion plus large et plus diversifié de la part des acteurs peuplant notre environnement stratégique. Il nous faudra analyser encore plus finement le mécanisme des divers enjeux, les individus et les groupes, les valeurs et les cultures.** En cela, la compréhension de notre environnement stratégique doit nous inciter à nous placer dans une **logique de prévention**, que nous devons privilégier dans nos délibérations et actions futures au sein de l'OSCE.

## **II – Une priorité accordée à la prévention**

### **a) Combattre les causes des risques et menaces**

Que ce soit dans le domaine de la lutte contre les menaces asymétriques, au tout premier rang desquelles figure le terrorisme, la lutte contre la criminalité organisée ou la lutte contre la

prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, chaque fois la prévention, la modalité de réponse est à privilégier.

**Il nous faudra conforter cette démarche pour combattre non seulement les symptômes, mais avant tout les causes même des risques et menaces** qui pèsent sur nos sociétés. Il nous faudra empêcher et limiter leur développement.

#### *b) Les formes de la prévention*

Les entreprises terroristes trouvent souvent leur origine dans un conflit de nature politique des événements qui frappent quotidiennement les populations dans différents points du monde et se nourrissent de ces conflits. La réponse à apporter doit donc être à la fois **politique** et **diplomatique** pour s'attaquer aux causes du mal dans toute la mesure du possible.

La réponse est également **policière** et **juridique** car ces menaces, notamment terroristes, constituent des crimes relevant de la justice.

La réponse est, enfin **financière**, pour tarir les sources de financement, et **économique** pour lutter contre les inégalités dont se nourrissent le terrorisme, la criminalité organisée et la corruption. Il s'agit de développer une logique de solidarité qui se place au cœur du concept de prévention. Outre le volet économique, mis en œuvre à travers des multiples aides au développement, une **dimension culturelle** doit être intégrée à notre démarche.

A cet égard, il pourra être intéressant de garder à l'esprit le rôle particulier de l'éducation, thème retenu par la présidence en exercice de l'OSCE cette année, en assurant la promotion de la mobilité et des échanges humains et en confortant le rôle des médias comme instrument d'égalité et de connaissance mutuelle.

La prévention doit ainsi regrouper **toutes les actions civiles** visant à anticiper les événements, persuader et influencer les différents acteurs des conflits naissants. Elle peut aller jusqu'à revêtir des formes de déploiement d'observateurs et de médiateurs non armés s'apparentant à des opérations de maintien de la paix comme l'OSCE a été la première à le faire.

Au cours des dernières années, ces activités de l'OSCE, dans les Balkans et le Caucase, ont largement témoigné de l'utilité de conduire une politique de prévention large, souple et crédible. Nous pouvons tirer une riche moisson de leçons de ces expériences originales pour l'avenir.

*c) L'Eurasie concentre les enjeux majeurs de notre sécurité*

Aujourd'hui, nous devons porter notre attention sur les "marches" de notre continent : l'**Eurasie, entre Maghreb et Chine**, concentre la moitié de la population mondiale, trois quarts des pauvres de la planète, les foyers de conflits ethniques les plus explosifs, les violences religieuses les plus intenses et quelques-uns des régimes les plus despotiques. **C'est dans cette zone que se situent les enjeux majeurs de la sécurité du monde, que ce soit en termes de terrorisme, d'ADM ou d'approvisionnements énergétiques.**

**Clairement, l'OSCE ne peut plus se contenter de rayonner dans sa zone de compétence géographique traditionnelle.** Sa stratégie doit la conduire à imaginer de nouvelles actions, dans l'aire géographique de ses membres et au-delà, afin d'intéresser les pays concernés à la forme de sécurité coopérative qui est le fondement même de cette organisation. Celles-ci ne trouveront cependant leur pertinence et leur crédibilité qu'au sein d'une coopération renouvelée et étendue.

**III – La coopération doit également se placer au cœur de notre démarche**

*a) Coopération et solidarité entre Etats membres*

Parce qu'aucun Etat ni aucune organisation n'est capable d'affronter seul les risques auxquels nous sommes confrontés, **la coopération est un pilier essentiel de la recherche de la sécurité en ce début de siècle.** La coopération existe entre les Etats de l'OSCE et a permis de réduire le risque de conflits entre Etats, tâche qui reste d'actualité. Elle doit donc être renforcée et complétée par le développement de la confiance entre individus à l'intérieur des Etats. La meilleure garantie de paix et de sécurité réside, pour les Etats membres de l'OSCE, dans leur volonté et leur capacité de faire respecter la démocratie, l'état de droit et les droits de l'Homme.

**La solidarité doit être le maître mot des relations qui unissent les membres de l'OSCE** aujourd'hui et encore plus demain afin de faire face ensemble aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Ainsi, les Etats participants qui en éprouveront le besoin doivent pouvoir continuer à trouver aide et assistance auprès des autres, voire par leur intermédiaire, auprès d'autres organisations régionales ou internationales.

#### **IV - Champs d'action à développer par l'OSCE**

Grâce à sa légitimité historique pour s'intéresser aux problèmes de sécurité et aux droits de l'homme au sens large, à l'évidence, **l'OSCE a un rôle privilégié à jouer dans les années à venir dans les domaines tels que le terrorisme, le crime organisé ou la corruption.**

Nous devons trouver les moyens de combattre ceux qui utilisent la terreur comme mode d'action pour imposer leurs idées et leur conception du monde. Ce sont des criminels et non des soldats. Ils doivent, certes, être combattus avec la plus grande détermination mais il ne peut y avoir de solution durable sans traitement des causes du terrorisme. Il n'y a pas de réponse unique et le traitement sera long. Le travail devra être poursuivi dans le domaine politique, diplomatique, économique et financier à travers des actions policières, judiciaires voire l'usage d'une force maîtrisée dans certaines circonstances limitées et bien définies. Dans tous ces domaines, l'OSCE peut amplifier ses contributions.

**L'ouverture recherchée par l'OSCE** entre parfaitement dans ce cadre. Tous les Etats et toutes les organisations devront plus que jamais coopérer efficacement, mais en évitant les doublons inutiles, pour enrayer la machine terroriste et couper les liens qui relient les terroristes à leurs soutiens. Les partenaires pour la coopération méditerranéens et asiatiques pourraient favoriser à cet égard les échanges entre l'OSCE et **les pays qui n'entretiennent pas encore de relations avec elle.**

##### *b) Criminalité organisée*

**En plaçant au premier plan de ses priorités la résolution des conflits "gelés",** l'OSCE participera activement à la lutte contre la criminalité organisée et son cortège de trafics en tous genres.

L'économie des Etats affaiblis doit être relevée afin d'endiguer le développement des économies parallèles qui entraînent les Etats dans une spirale de déclin. La lutte contre les trafics passera également par un **meilleur contrôle des frontières.** Comme en a attesté la deuxième session de cette conférence, l'OSCE s'implique déjà à juste titre dans ce délicat projet, forte de l'expérience que ses Etats membres peuvent apporter, tant en matière de conseil que de formation.

### *c) Corruption*

Les activités illégales qui fleurissent au sein de nos sociétés s'accompagnent d'une corruption qui concerne aussi bien le monde des affaires que le monde politique. La corruption mine les performances économiques, affaiblit les institutions démocratiques et l'Etat de droit, faisant le lit du crime organisé, voire dans certains cas du terrorisme. Ce phénomène touche aussi l'assistance au développement et la coopération économique internationale.

C'est pourquoi, **la lutte contre la corruption doit notamment passer par un meilleur contrôle de la distribution de ces aides. Des mécanismes de restitution de fonds publics détournés et des mesures préventives doivent aussi être mis en œuvre dans le cadre de cette lutte.**

Face aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle, tels que nous les identifions, tous les Etats et les organisations internationales ont un rôle à jouer. Grâce à son **expérience** acquise depuis plusieurs décennies et à la richesse et la diversité de ses Etats participants, l'OSCE occupe une place tout à fait essentielle pour relever ces défis et œuvrer pour un monde plus stable et plus sûr, en tant que laboratoire partagé guidé, en tant que lieu de rassemblement de ses membres, en tant qu'instrument de formation et d'action et en tant que forum de transparence et de concertation. C'est ainsi qu'elle sera fidèle à l'esprit de ses origines.